



INFORMATIONS

POLICE

L'A.N.R.P.

S'AGRANDIT

**BIENVENUE
AUX NOUVEAUX MEMBRES
POLICIERS NATIONAUX
ET POLICIERS MUNICIPAUX
ACTIFS**

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE
A.N.R.P.
24 JUN 2021**

**SOUTENONS
NOS FORCES
DE L'ORDRE
Solidarité**

INFORMATIONS

POLICE

Revue "Informations Police"

- Directeur de la publication : Joël BALAUD
Pour la Communication :
Joël BALAUD - Gaëlle PASSERIEUX
- Conception-Impression :
GECOP - 21, Bd Winston Churchill
Résidence Le Bretagne - BP 50319
44803 SAINT-HERBLAIN Cedex - 02 40 71 06 06
Dépôt légal 2^{ème} trimestre 2021
N° ISSN : 1776-0690
53° Année - Trimestriel
- Le tirage de notre revue "Informations Police"
a été de : 4 200 exemplaires



SOMMAIRE

Le mot du Président	3
Beauvau de la Sécurité : synthèses des tables rondes	4 à 7
AGO du 24 juin 2021 à Strasbourg	8 à 10
L'ANRP vous présente ses nouveaux dirigeants	10
« Hep ! Vous, là... oui, vous ! » par Conrad DUNHEM	11 à 12
Les comparateurs en ligne	13
Les retraités et les retraites	13
Diagnostic de performance énergétique : quelles évolutions	14
Nos camarades nous ont quittés	14
Idées de Lecture	15
Bulletin d'adhésion	16

BUREAU NATIONAL

- BALAUD Joël **Président National et Chargé de Communication**
- DAHLEM Roland **Vice-Président National**
- NOIRIEL Christian **Trésorier National**
- DECHASSAT Daniel **Chargé du Recrutement**
- FREMINET Gérard **Chargé de Projets**
- GASSERT Jacques **Chargé du Recrutement**
- MONTOYA Francis **Chargé des Activités**
- OLIVAN Louis-François **Chargé des Activités**
- STRAVOPODIS Marc **Chargé de Mission**

CONSEIL D'ADMINISTRATION

- BENITEZ Pascal (95)
- BERGA Michel (82)
- FIGUEREDO Jean (83)
- GROUBER Michel (67)
- HALLARD Michel (75)
- IMHOFF Bernard (67)
- LAFFITTE Gérard (09)
- LEHMANN Daniel (67)
- LUTZ Albert (67)
- MANTE Jean-Claude (88)
- NAHON Roger (06)
- PEDROTTI Maurice (75)
- SIMON Marie-Dominique (67)

COMMISSION CONTROLE FINANCIER

- BACHER Etienne (67)
- DUBOIS Jean (67)

COMITE D'HONNEUR-HONORAIRES

- HALLARD Michel - Commissaire Divisionnaire

MEMBRES HONORAIRES A TITRE POSTUME

- BAZART Jean-Luc, Commandant
- MARILLER Camille, Président d'honneur

RETROUVEZ

NOUS AUSSI

VIA LES



RÉSEAUX SOCIAUX



Notre site Internet :

<https://www.anrp.fr>

Notre blog :

<http://anrp75.canalblog.com/>

CITATION

A NE SURTOUT PAS OUBLIER

"Si l'on passait l'année entière en vacances ; s'amuser serait aussi épuisant que travailler."
William Shakespeare



LE MOT DU PRÉSIDENT

Remarques d'un ancien



La période orange mécanique que nous subissons aurait justifié de multiples sujets.

J'en isole deux que je trouve importants :

Nous les vieux (flics), on a soi-disant tout vu et tout connu. Profonde erreur : on n'a pas connu les peines de prison à la maison, ni les tirs de mortier dans la g..., ni les guet-apens aux coins des HLM, ni les décapitations du vendredi, ni les radicalisés, encore moins le FSPRT*, ni les tabassages incessants, ni... plein de trucs.

Mais il n'y a pas que ces mauvaises choses qu'on n'a pas connues, et que malheureusement on connaît maintenant, mais aussi quelques bonnes expériences qu'on a connues et qui pourraient être utiles au-delà de la simple et inopérante critique de la justice.

Un exemple : pourquoi, au lieu des inefficaces bracelets soi-disant anti rapprochements, ne pas doter de colliers d'alarme les personnes menacées, comme en portent les gens souffrant de problèmes cardiaques ? **(Dernière minute : Matignon a annoncé le 9 juin dernier qu'un téléphone grand danger serait désormais attribué aux victimes de menaces. Comme quoi... »).**

Il y a également des mauvaises choses qu'on ne veut pas connaître, comme la disparition prévue de la Police Judiciaire et son remplacement par la Sécurité Publique et la Gendarmerie. Alors que la raison d'être de la création de la PJ avait été à l'époque le besoin d'unités d'enquête à la fois mobiles et capables de dépasser un cadre simplement local pour s'adapter à une criminalité itinérante et professionnalisée.

A mon sens ce besoin est loin d'avoir disparu. Et alors également que, très récemment, elle a démontré son efficacité pour résoudre rapidement le meurtre de notre regretté collègue Eric Masson.

Est-ce que la PJ a démérité ou est ce qu'elle gêne le développement de la concurrence ?

Joël BALAUD
Président National

*FSPRT : Fichier des Surveillances pour la Prévention de la Radicalisation à caractère Terroriste. (La taille au-dessus des fiches S)



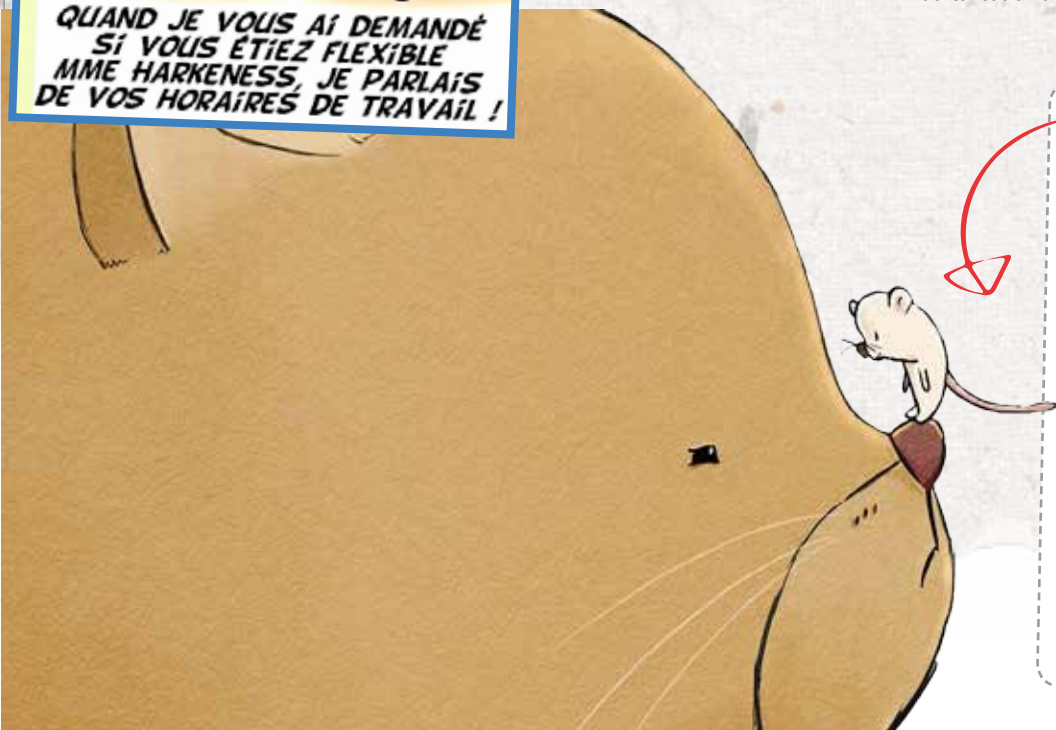
CITATION

A NE SURTOUT PAS OUBLIER



«La lecture agrandit l'âme, et un ami éclairé la console.»

Voltaire





Synthèses :

I) Table ronde du 8 février 2021 : Lien police-gendarmerie & population

L'A.N.R.P. a pris connaissance des annonces du Président de la République indiquant la tenue du « Beauvau de la sécurité » dès janvier 2021 afin de rassembler les forces de l'ordre, les élus et les citoyens. Bien consciente de l'intérêt de la grande concertation nationale, l'A.N.R.P. a souhaité bien sûr y participer.

Que ce soit dans le cadre des relations police population, du recrutement et de la formation des policiers, ou du rapport à l'autorité judiciaire, l'expérience des membres de l'A.N.R.P. a permis d'apporter à cette concertation une contribution des plus utiles.

Le 22 avril 2021, Monsieur Joël BALAUD a pu échanger avec Monsieur Yann DROUET, coordinateur du « Beauvau de la sécurité », et son conseiller de police adjoint afin de leur faire part des propositions et des pistes de réflexion de l'A.N.R.P. pour améliorer les conditions d'exercice des forces de l'ordre et de consolider les liens avec les Français.

Vous trouverez ci-dessous les premières synthèses du Beauvau de la sécurité, dans lesquelles nous avons pu relever qu'une grande partie des préconisations des tables rondes rejoignent les souhaits de l'A.N.R.P.

Toutefois plusieurs de nos adhérents expriment leurs doutes quant au bien-fondé de l'absorption de la P.J. dans une Direction Départementale commune avec la S.P. et la P.A.F.

Cette première table ronde du Beauvau de la sécurité, consacrée au lien entre la police gendarmerie et la population, a montré que le regard des Français était globalement une certaine hostilité à leur rencontre. Ainsi, un récent sondage de l'IFOP évoque une sympathie à l'égard de la police de plus de 60% et un taux de défiance de l'ordre de 25%. Loin d'être analysée comme un divorce entre la population et les forces de sécurité intérieure, cette enquête montre la nécessité de travailler à consolider les liens entre les forces de l'ordre et les Français, mais aussi à **réfléchir au sens que l'on souhaite donner à l'action des policiers et gendarmes.**

Une police et une gendarmerie au plus près des citoyens

Avec la mise en œuvre de la Sécurité du quotidien en 2018, les policiers et gendarmes se sont engagés dans une nouvelle méthode au service de la population dont les attentes évoluent. **Le contact avec la population, objectif majeur de cette politique publique, doit contribuer à améliorer la relation de confiance.** Ce lien se traduit d'abord par la présence réelle et visible des forces de sécurité intérieure sur la voie publique. Les outils innovants (intelligence artificielle, cartographie, etc.) doivent concourir à mieux visualiser et à optimiser la présence des gendarmes et policiers sur la voie publique.

Cette proximité pourra également se concevoir dans l'espace numérique. Ainsi, les différentes plateformes existantes ou en cours de développement devront être consolidées et les services rendus aux citoyens par ces vecteurs multipliés (pré-plaintes en ligne, RDV en ligne, signalements, etc...).

Une police et une gendarmerie plus proches des jeunes

Les forces de l'ordre doivent faire un effort d'ouverture et de transparence, notamment vers les jeunes. Cette ouverture permettra une meilleure connaissance mutuelle et de créer un lien privilégié avec un public parfois défiant à l'égard des forces de sécurité intérieure. C'est le sens donné au **plan d'accueil 10 000 jeunes** (stagiaires, apprentis) et à la **création d'une réserve opérationnelle de police nationale, ainsi qu'au renforcement de celle de la gendarmerie nationale.**

La **mobilisation du secteur associatif** sera également un vecteur essentiel à se rapprochement entre la police, la gendarmerie et les jeunes. Les occasions de rencontres avec la jeunesse et d'accueil de jeunes stagiaires dans les unités doivent être multipliées, notamment dans le cadre d'actions de prévention ou de partenariats.

L'action des policiers et des gendarmes à valoriser en communication

Alors que les policiers et gendarmes interviennent en dernier recours, dans des situations difficiles, souvent conflictuelles, il est indispensable de **valoriser leur image par une action de communication stratégique** sur les valeurs partagées, mettant en avant la diversité des forces de l'ordre et informant sur la nature et les conditions de réalisation de leurs missions.

Cette campagne pourrait le cas échéant être couplée à une **démarche de recrutement.**

Par ailleurs, il conviendra également de mettre en place une **stratégie locale de communication** pour permettre aux policiers et aux gendarmes de rendre compte directement de leurs actions dans les médias. Ce sujet sera abordé dans le cadre de la table ronde n°4 relative aux relations des forces de l'ordre avec la justice (question de la communication judiciaire).

Le citoyen au cœur de la politique de sécurité

Pour développer encore plus le lien de confiance, il importe de montrer que les policiers et les gendarmes interviennent pour régler les problèmes du quotidien. **L'offre de sécurité doit répondre aux besoins et aux attentes de la population.** Cette notion de redevabilité est une exigence démocratique vis-à-vis des élus et de la population.

Cette consultation de la population pour définir la politique locale de sécurité doit constituer un axe important de la modernisation des services de police et de gendarmerie. La satisfaction de la population ne peut plus être exclusivement appréhendée à travers le prisme des statistiques administratives sur les crimes et délits enregistrés.

D'autres indicateurs sont dorénavant susceptibles de rendre compte de la bonne action des forces de l'ordre : la confiance dans la police et la gendarmerie, la perception de la justesse de leur action (équité, politesse, respect, transparence) ou la qualité de l'accueil dans les commissariats et les brigades. En d'autres termes, **la satisfaction des usagers est dorénavant à considérer comme une composante à part entière à évaluer** pour atteindre le meilleur niveau possible.

II) Table ronde du 22 février 2021 : Encadrement

Cette deuxième table ronde du Beauvau de la sécurité dédiée à l'encadrement dans la police et la gendarmerie a permis de partager plusieurs constats et exigences ; la nécessaire présence des chefs sur le terrain, la valorisation et la reconnaissance de ceux qui exercent des postes difficiles et exposés, l'importance de l'éthique et de l'exemplarité et la mobilité de ceux qui encadrent. La recherche d'une plus grande cohésion au sein de la police nationale a tout particulièrement été soulignée, tout comme le besoin de lisibilité des parcours et des perspectives de carrière- qu'il s'agisse des personnels actifs, administratifs, techniques et scientifiques ou civils pour la gendarmerie- **en renforçant la part du mérite et de l'expérience** dans le choix des profils et non pas seulement de l'ancienneté.

Des rôles et des responsabilités claires à chaque échelon de la chaîne hiérarchique.

Une réflexion doit être conduite par la DGPN afin d'assurer la **permanence du commandement et de mieux définir les responsabilités de l'encadrement** (systématisation des fiches de poste et des lettres de mission pour les postes d'encadrement).

Les cycles horaires doivent être revus au sein de la police nationale afin, d'une part, d'améliorer les conditions de travail de l'encadrement comme des policiers mais aussi, d'autre part, d'assurer une **présence permanente des cadres sur la voie publique au contact des hommes et des femmes qui assurent leurs missions quotidiennes.** Une expérience est actuellement conduite par la DGPN et a vocation à être généralisée sur le territoire.

Recentrer les missions du chef de service **sur ses missions en service**, en réfléchissant au transfert de tâches, aux modalités de reporting et aux substitutions possibles avec des profils administratifs ou techniques et scientifiques sur certains postes ciblés est une autre piste de réflexion.

Le chef **doit pouvoir disposer des moyens mais également de leviers de gestion** de ses effectifs (récompense, proposition de décoration mais également sanctions). Il doit également endosser la responsabilité de ses fonctions.

Le rôle d'accompagnement des équipes et d'explication du sens de l'action collective est primordial et contribue au bien-être au travail.

Une meilleure répartition sur le territoire et la valorisation des missions sur la voie publique

Le morcellement des services de la police nationale sur le territoire est une difficulté réelle, à **laquelle l'expérimentation de directions départementales unifiées de police** devrait apporter une réponse. Si les résultats sont positifs, elle sera généralisée à l'été.

Disposer d'un seul chef de la police dans le département permet **d'agir et de communiquer au plus près avec les élus locaux** afin de co-construire la politique de sécurité sur le territoire. La police sur le département ne doit pas être restreinte à la sécurité publique mais doit également comprendre la police judiciaire et la police aux frontières, surtout dans les départements soumis à une forte immigration illégale.

Plusieurs intervenants ont souligné l'importance du **levier de la rémunération** comme un des moyens, en complément des mesures de gestion RH (avancement, mutation, contractualisation...), de valoriser les policiers et les gendarmes qui ont choisi d'encadrer sur la voie publique, particulièrement dans les zones difficiles ou moins attractives.

De plus, développer les engagements réciproques de l'Etat et des collectivités dans les contrats de sécurité intégrée permettrait d'accentuer **l'accompagnement social des forces et de leurs familles lors de leur installation sur le territoire** (logement, santé, places en crèche, etc.) contribuant ainsi directement à l'attractivité territoriale.

Enfin, l'encadrement déchargé de certaines missions annexes, non prioritaires ou périphériques, doit ainsi plus facilement participer aux missions opérationnelles de voie publique (présence visible de voie publique, contact, intervention...) afin d'accompagner les policiers et les gendarmes et de valoriser leur travail du quotidien sur la voie publique.



L'accompagnement du parcours des cadres

Le positionnement du supérieur hiérarchique, sa responsabilité et la redevabilité qui s'attachent à sa fonction doivent être des connaissances solides, dispensées dès la formation initiale et entretenues ou développées par des formations continues en adéquation avec les postes tenus ou à tenir.

L'encadrement a besoin d'être accompagné et soutenu dans ses missions. Il doit également être correctement formé humainement et armé tactiquement, grâce à la formation continue et à la pratique de l'évaluation des compétences de toutes natures.

Afin de bénéficier d'un encadrement de qualité, un équilibre doit être trouvé **entre les recrutements extérieurs et une meilleure reconnaissance de l'expérience et des mérites**

professionnels en interne, favorisant ainsi **l'ascenseur social** et permettant une plus grande fluidité notamment entre les corps actifs de la police nationale.

Il revient au ministère de l'intérieur **d'accompagner chacun dans son projet de carrière** en mettant en œuvre des dispositifs facilitant les évolutions en interne (cours du soir, scolarité adaptée aux compétences déjà détenues, prise en compte des situations individuelles, validation des acquis par l'expérience, cours à distance ou e-formation...).

Un raisonnement **par mission plutôt que par statut** doit être privilégié, en utilisant pleinement les possibilités offertes par des postes charnières.

III) Table ronde du 8 mars 2021 : Recrutement et formation

Cette troisième table ronde du Beauvau de la sécurité consacrée au recrutement et à la formation dans la police et la gendarmerie a permis de partager plusieurs constats et exigences : le défi du recrutement de masse de la police et de la gendarmerie en raison du plan 10 000 recrutements et des départs à la retraite dans les années à venir ; le défi d'une formation initiale plus complète pour préparer au métier exigeant de policier ou de gendarme ; et le défi de la formation continue qui doit être sanctuarisée et liée aux parcours de carrière des policiers et des gendarmes.

Le développement de la sélectivité et de la diversité des recrutements

Le ministère de l'intérieur doit **analyser et mettre en avant ses forces** afin d'attirer les jeunes talents. Ainsi, la mission de protection des citoyens doit être valorisée, tout comme les perspectives d'évolution au sein de l'institution, la diversité des métiers que le professionnel peut y exercer et les valeurs véhiculées.

La police et la gendarmerie françaises doivent souligner le **prestige** de leur institution. Le travail sur les symboles et sur le « capital marque » de l'employeur est nécessaire pour **valoriser l'image des forces de sécurité intérieure et leur notoriété**.

La **diversité sociale et géographique des recrutements** est essentielle pour permettre aux forces de l'ordre de représenter la population. La police et la gendarmerie doivent ouvrir davantage leurs recrutements pour aller vers plus de qualité. Cela passera notamment par le **développement de bonnes relations avec les établissements de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur, les CFA** pour constituer, avec l'ensemble de ces acteurs, de véritables « filières des métiers de la sécurité » pour tous les niveaux de responsabilité et en développant l'apprentissage pour augmenter les viviers. Cela passera également par le développement des réserves opérationnelles de la police et de la gendarmerie.

Une réflexion sur les épreuves de recrutement pourrait conduire à affiner la sélection des candidats et permettre de recruter de façon plus ciblée. De plus, une attention doit être portée sur la **sélection des jurys** afin qu'ils répondent aux nouveaux enjeux de recrutement.

Enfin, les **métiers administratifs et de soutien**, nécessaires au bon fonctionnement du ministère de l'intérieur mais peu connus du grand public, méritent d'être mis en avant lors des campagnes de recrutement.

Une formation initiale permettant l'apprentissage des compétences nécessaires mais également du savoir-être indispensable à l'exercice du métier de policier ou de gendarme.

Nous devons adapter les formations initiales aux nouveaux défis et aux nouvelles menaces. Nous devons donc élever notre niveau d'exigence. C'est la raison pour laquelle l'allongement de la durée de la **scolarité des gardiens de la paix et des ADS** est inéluctable, à rebours de ce qui a été décidé en 2019. La DGPN devra faire des propositions au ministre en ce sens. Des propositions devront également être faites sur le nombre maximal d'élèves par section, mais aussi sur le recours plus fréquent aux simulations et aux mises en situation.

Le nombre et les compétences des formateurs devront également être questionnés. Une meilleure valorisation de cette fonction essentielle sera a priori indispensable.

Les solutions numériques devront permettre d'améliorer la qualité de la formation en développant les simulations proches du réel et en donnant de nouvelles compétences dans ce domaine aux policiers et gendarmes, à l'image des campus connectés.

Les outils numériques (e-learning notamment) contribueront à réduire la pression capacitaire mais ne l'annuleront pas. Aussi, la **DGPN et la DGGN** devront **mesurer les besoins en moyens et en infrastructure** que nécessite cette nouvelle ambition quantitative et qualitative du ministère pour la formation des policiers et des gendarmes.

Une formation continue

L'« **escalier social** » doit être développé et facilité par l'accès des policiers à une véritable politique de formation continue qui doit leur permettre de construire leurs parcours de carrière.

Il faut donc **changer de paradigme en matière de formation continue** dans la police et la gendarmerie. Chaque service ou unité devra, là où ce n'est pas encore le cas, disposer d'un **plan annuel de formation**. Les chefs pourront être évalués sur leur capacité à sacrifier ce temps de formation.

La formation ne doit pas être décorrélée de l'avancement et du parcours de carrière : certaines formations pourront ainsi être rendues obligatoires à l'occasion de certains changements de fonction ou de grade.

De plus, le développement d'une **formation de proximité** permettrait de réunir les différents corps de la police nationale afin de partager des valeurs communes et des savoir-faire. Au sein de la gendarmerie, la création des centres régionaux d'instruction – si cette proposition est retenue – permettrait de dispenser une formation personnalisée, individualisée et au plus près du terrain. La formation dispensée au sein des centres régionaux pourrait être complétée par celle de formateurs affectés au sein des unités.

La formation continue doit concerner tous les personnels de la police et de la gendarmerie, qu'ils soient actifs, militaires ou non.

Beaucoup d'interventions ont abordé la question de l'**Académie de police**, de son articulation avec les formations des différents corps de la police nationale, de son ambition et de son périmètre. Le ministre a confié une mission de préfiguration au préfet Emmanuel BARBE qui devra rendre ses conclusions d'ici à la fin du Beauvau de la sécurité.



CITATION

A NE SURTOUT PAS OUBLIER



“Le genre humain, qui devrait avoir six mille ans de sagesse, retombe en enfance à chaque nouvelle génération.”

Tristan Bernard



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DE L'A.N.R.P.

24 juin 2021 à Strasbourg



L'ensemble des participants a validé les nouveaux statuts et le nouveau règlement et l'A.N.R.P. est heureuse de souhaiter la bienvenue à ses nouveaux membres : **désormais tous les retraités et fonctionnaires en activité de la Police nationale et des Polices municipales ou des services administratifs annexes, les veuves et les veufs de policiers nationaux ou municipaux retraités ou en activité pourront rejoindre notre association dans le but de défendre leurs intérêts moraux et matériels.**

Le jeudi 24 juin 2021, les membres de l'Association Nationale des Retraités de la Police se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire, sur convocation du Président national, à Strasbourg.

L'Assemblée était présidée par Monsieur Joël BALAUD, Président National de l'association. Il était assisté d'une secrétaire de séance, Madame Gaëlle PASSERIEUX, Responsable administrative et comptable de l'association.

Le Président a fait le bilan de l'exercice 2019/2020 et présenté son rapport sur la gestion et les activités de l'association au cours de cette période.

Son exposé a porté notamment sur les satisfactions et les déceptions rencontrées durant ces deux dernières années, telles que la mise en place de partenariats passés avec plusieurs prestataires de voyages, l'adoption d'un nouveau système de paiement par mandats SEPA, sa participation au Beauvau de la sécurité et au groupe de travail « retraités agir ensemble » parrainé par Jean Lassalle, le changement de la ligne éditoriale de la revue informations police, pour apporter plus de soutien aux retraités et aux forces de l'ordre et quelques petites déceptions comme la vente du Centre Georges Brunelin à Saint-Laurent-de-Neste qui a du mal à se concrétiser et le nombre d'adhérents qui est encore trop insuffisant et pour lequel un effort doit être porté afin d'augmenter le public de l'A.N.R.P., notamment vers l'ensemble des services de la Police Nationale, des Polices Municipales et d'autres unités de sécurité.

Après la présentation du rapport financier par le Trésorier National Monsieur Roland DAHLEM, le rapport de la Commission de Contrôle Financier par Monsieur Christian NOIRIEL et le rapport de Communication par Madame Gaëlle PASSERIEUX, toute l'équipe de l'A.N.R.P. s'est réunie pour déjeuner en compagnie de l'épouse, la fille et le gendre de l'ancien président de l'A.N.R.P. Monsieur MARILLER.

A la reprise de la réunion, l'assemblée a pu examiner le projet des nouveaux statuts et du règlement intérieur préparés par Monsieur Gérard FREMINET.

Cette assemblée s'est clôturée par l'élection des nouveaux administrateurs, l'élection des membres de la Commission de Contrôle Financier et enfin l'élection du Bureau National.





Nous sommes heureux de vous présenter la nouvelle équipe de l'A.N.R.P. :

CONSEIL D'ADMINISTRATION : 22 membres

Monsieur Joël BALAUD
 Monsieur Pascal BENITEZ
 Monsieur Michel BERGA
 Monsieur Roland DAHLEM
 Monsieur Daniel DECHASSAT
 Monsieur Jean FIGUEREDO
 Monsieur Gérard FREMINET
 Monsieur Jacques GASSERT
 Monsieur Michel GROUBER
 Monsieur Michel HALLARD
 Monsieur Bernard IMHOFF
 Monsieur Gérard LAFFITTE
 Monsieur Daniel LEHMANN
 Monsieur Albert LUTZ
 Monsieur Jean-Claude MANTE
 Monsieur Francis MONTOYA
 Monsieur Roger NAHON
 Monsieur Christian NOIRIEL
 Monsieur Louis-François OLIVAN
 Monsieur Maurice PEDROTTI
 Madame Marie-Dominique SIMON
 Monsieur Marc STRAVOPODIS

BUREAU NATIONAL : 9 membres

PRÉSIDENT NATIONAL ET CHARGÉ DE COMMUNICATION : Monsieur Joël BALAUD
 VICE-PRÉSIDENT NATIONAL : Monsieur Roland DAHLEM
 TRÉSORIER NATIONAL : Monsieur Christian NOIRIEL
 CHARGÉ DU RECRUTEMENT : Monsieur Daniel DECHASSAT
 CHARGÉ DE PROJET : Monsieur Gérard FREMINET
 CHARGÉ DU RECRUTEMENT : Monsieur Jacques GASSERT
 CHARGÉ DES ACTIVITÉS : Monsieur Francis MONTOYA
 CHARGÉ DES ACTIVITÉS : Monsieur Louis-François OLIVAN
 CHARGÉ DE MISSION : Monsieur Marc STRAVOPODIS

COMMISSION DE CONTRÔLE FINANCIER : 2 membres

Monsieur Etienne BACHER
 Monsieur Jean DUBOIS



L'Assemblée s'est clôturée par un dîner où étaient conviés les épouses des participants et un invité de marque Monsieur Olivier GAUSSERAND de la Police Judiciaire de Strasbourg.

L'A.N.R.P. a apporté sa contribution dans le cadre du centenaire de la Police Judiciaire de Strasbourg.

A cette occasion, la Bibliothèque Nationale Universitaire (BNU) de Strasbourg avait organisée une exposition du 19 au 26 juin offrant un voyage historique au cœur de la PJ strasbourgeoise.

Trois conférences gratuites étaient également proposées dans l'auditorium de la BNU, le 18 juin les enjeux de l'investigation au XXI^e siècle par Jérôme Bonet, Directeur Central de la Police Judiciaire, le mercredi 23 juin la naissance des Brigades du Tigre par le Commissaire Général Charles Diaz et le vendredi 25 juin le romancier et ancien journaliste des Dernières Nouvelles d'Alsace Jacques Fortier a analysé la place de la Police Judiciaire dans le polar.

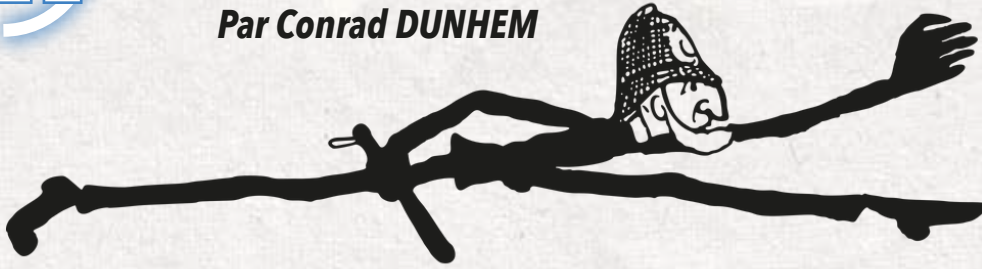


Si l'enquête vous manque, si vous avez un peu de temps à consacrer (je pense aux retraités) à une noble cause,
Rejoignez l'une des délégations régionales de l'ARPD (Assistance et Recherche de Personnes Disparues)
Si vous êtes intéressés, contactez l'ARPD via le formulaire en ligne de leur site <https://www.arpd.fr>
ou l'adresse mail suivante : aura@arpd.fr
(avec quelques lignes de présentation (pro) et votre N° de téléphone)



HEP ! VOUS, LÀ ... OUI, VOUS !

Par Conrad DUNHEM



Enfilez mon uniforme de policier et montez à 05h00 du mat' dans un véhicule sérigraphié « Police », floqué de nos trois couleurs nationales et vous y verrez une autre réalité....

Vous commencerez la journée par devoir apposer un scellé sur le cercueil d'un nouveau-né sorti d'un congélateur acheté par sa mère il y a une semaine. Cela s'appelle une vacation funéraire.

Le café du matin prendra tout de suite un goût particulièrement amer.

Mais ne vous démoralisez pas, cela fait partie du quotidien et d'autres « activités » vous attendent...

Vous interviendrez ensuite sur un accident de la route, où un gamin de 18 ans, le crâne fracassé sur le tableau de bord, le corps si déformé que vous peinerez à croire que ce n'est pas un mauvais rêve. Votre équipage ira ensuite sonner, à l'heure du déjeuner, à la porte d'une famille heureuse, qui l'ouvrira avec un sourire se mélangeant aux effluves d'un repas préparé généreusement par l'amour d'une mère pour son foyer ; afin de leur annoncer qu'ils viennent de perdre l'être le plus cher à leurs yeux.

Vous assisterez impuissant aux hurlements de douleurs de cette maman qui viendra pleurer sur votre épaule, à la limite d'une hystérie humaine dont l'existence vous était jusque-là bien inconnue.

Vous repartirez pour prendre la pause déjeuner, devant malgré tout garder la tête haute et rester lucide, car d'autres gens comptent sur vous...

Un appel radio vous enverra récupérer une gamine violée dans une cave, vous regardant avec des yeux dans lesquels brille une lueur mêlée de honte et d'humiliation, au reflet d'une âme vidée par la violence et l'inimaginable abomination qu'elle vient de subir.

Il vous faudra vite trouver les mots pour lui apporter une once de réconfort qu'elle sera de toute façon incapable de recevoir...

Vous vous dirigerez ensuite dans un bel immeuble, à la façade raffinée et à l'intérieur somptueux, frapper à la porte d'une personne âgée, dont les proches n'ont plus de nouvelles. Bien avant d'avoir ouvert la porte avec une des filles de la victime, vous saurez, avec son odeur caractéristique, qu'« ELLE », la Mort, est passée...

En pénétrant à l'intérieur, vous découvrirez, dans les toilettes, le cadavre d'un homme de l'âge de votre grand-père, décédé dans une position grotesque, en état de décomposition avancée. Vision d'un corps que même les films d'horreur les plus crus n'osèrent jamais vous montrer.

Les photos aux murs et les souvenirs en tout genre vous feront parcourir malgré-vous le film de sa vie. Vous plongerez au jour de son mariage, verrez les photos de ses enfants et petits-enfants, les anniversaires passés et multiples joies de sa vie... Tout en étant le témoin de sa fin la plus triste, vous aurez à réconforter la famille, venue nombreuse mais trop tard, car il vivait seul et abandonné de tous.

Puis, sortant de l'immeuble, vous irez en soutien d'autres collègues, pris sous les projectiles de jeunes gamins de 15 ans. Oui, ces « chances pour la France », à la violence sans cesse légitimée par leur pauvreté et leur discrimination quotidienne. Trois voitures sont en feu et les Pompiers interviennent...

Aller, maintenant je te tutoie, car c'est l'usage entre collègues.

Tu leur porteras assistance, et tu te feras insulter de la pire manière, toi ainsi que toute ta famille, et les Pompiers aussi, pour une raison que tu ignores, hormis le fait de représenter un pays pour lequel ils n'éprouvent que haine et désir de vengeance, mais dont les aides sociales leur assurent la tranquillité de la vie qu'ils n'auraient certainement pas dans le pays dont ils revendiquent l'appartenance et la religion...

Des boules de pétanque, des caisses à outils, des parpaings et des machines à laver pleuvront des toits d'immeubles, manquant de te fracasser le crâne à la moindre inattention de ta part, t'assurant une mort certaine en cas d'impact soudain.

Tu prendras des crachats au visage, te réduisant à l'état d'animal pour ces jeunes qui n'hésiteront pas, lorsque l'occasion se présentera, à te brûler vif dans ton véhicule de service.

Tu tenteras malgré tout d'en interpellé un, avec la violence que cela implique et qui n'est que la seule réponse possible face à ce que tu reçois.

Ses amis te filmeront, hurlant d'un ton animal, à la bavure policière et diffuseront la vidéo sur les réseaux sociaux, la laissant aux mains de tous les grands cerveaux de la fourmilière Facebook, Twitter, Instagram et j'en passe.

Tu rentreras dans l'après-midi, chez toi, après une heure de route pour « mettre de la distance », tout en t'assurant que tu n'es pas suivi... Puis tu embrasseras ton mari ou ta femme et tes enfants avec ce soulagement quotidien de ne pas avoir fini la journée en service de réanimation ou au fond d'une housse mortuaire.

Tu allumeras ta télé et verras le gratin des personnalités de tous bords cracher sur ton travail, déblatérant leurs théories fumeuses de racisme et de violences policières.

Tu verras les multinationales de ce monde ne pas hésiter à propager ces messages pour en tirer l'argent d'un beurre qui n'a pour toi que cette lourde odeur de moisi putride.

Tu entendras une petite chanteuse bourgeoise se prenant pour une habitante de cité te dire que toi et tes collègues massacrent chaque jour des hommes et des femmes de couleurs lorsqu'ils se rendent à leur travail.

Alors, tu fermeras cet écran, et repenseras à la journée que tu viens de passer, revoyant chaque scène de ces longues dernières heures.

Chaque jour, ta « cuirasse » prendra de l'épaisseur... Si jamais elle ne craque, elle te mènera à l'âge de la Retraite, mais avant...

Et demain matin, tu te réveilleras, et remettras ton uniforme que tu porteras après quelques années de pratique comme une tenue d'égoutier, ayant chaussé mentalement des cuissardes pour ne pas laisser la fange, l'égout dans lequel tu évolues le tâcher. Car toi, policier de France, tu sais que tu exerces le plus beau métier du Monde et que tous ces petits esprits sont bien incapables de saisir toute la noblesse et la bonté qu'il demande. Le courage qu'il exige pour ne pas flancher face à une Administration qui te lâche face à la première suspicion de soupçon et tarde à te récompenser parfois, victime d'amnésie budgétaire ou de saute d'humeur (Médailles, ASA, Arrêt Griesmar, etc.)...

Enfin, à vous tous, qui que vous soyez, qui vous permettez de lancer à nos visages vos horreurs, calomnies et mensonges en tout genre, sachez, que malgré votre mépris sans égal à notre égard, chacun d'entre nous, jusqu'à hier, aurait volontiers risqué sa vie pour la vôtre.

Mais demain, oui demain, qui vous protégera, VOUS ? Car aujourd'hui, au vu de ce qui se passe dans NOTRE Pays, et si j'étais encore en activité, j'irai déposer sur le bureau de mon Commissaire non seulement mes menottes, mais aussi mon arme de service, ma carte professionnelle, le tout agrémenté d'une lettre de démission !

TROP C'EST TROP !! A BON ENTENDEUR, SALUT ! «

Conrad DUHEM

Retraite de la Police nationale en colère

PARRAINAGE

Vous pouvez soutenir l'A.N.R.P. en parrainant vos proches, pour 5 filleuls devenus adhérents, nous vous offrons votre prochaine adhésion.

5

CITATION

A NE SURTOUT PAS OUBLIER



"Aimer rendre service et se sentir utile est une grande preuve de générosité et d'ouverture d'esprit."

Mouctar Keïta

LES COMPARATEURS EN LIGNE



Nous sommes de plus en plus nombreux à consulter un comparateur sur Internet avant de procéder à l'achat d'un bien ou d'un service. Un décret du 22 avril 2016 détaille les informations que ces comparateurs sont tenus de donner aux internautes. Le site doit posséder une rubrique détaillant le fonctionnement du comparateur.

Celle-ci, qui doit être accessible facilement depuis toutes les pages du site, indique :

- Les critères de classement des offres ;
- Les relations contractuelles et les liens financiers existant entre le comparateur et les professionnels proposant les biens et services figurant sur le site ;
- La perception éventuelle par le site d'une rémunération de la part des professionnels référencés ;
- Les éléments constitutifs du prix et les éventuels frais supplémentaires ;
- La garantie commerciale des différents produits comparés ;
- Le caractère exhaustif ou non des biens ou services comparés et le nombre d'entreprises référencées ;
- La périodicité et la méthode d'actualisation des produits et services comparés.

En haut de chaque page de résultats, les informations suivantes doivent apparaître :

- Critères de classement des produits ou services ;
- Nombre de sites référencés et caractère exhaustif ou non des produits ou services comparés ;
- Caractère payant ou non du référencement.

Enfin, le site a l'obligation de faire apparaître, à proximité de chaque produit ou service, les informations suivantes :

- Caractéristiques essentielles du produit ou service comparé ;
- Prix total à payer par le consommateur ;
- Garanties commerciales comprises dans le prix.

Didier FABRE - Membre bienfaiteur

LES RETRAITÉS ET LES RETRAITES

L'édition 2021 de l'ouvrage Les retraités et les retraites présente un tableau détaillé des retraités et du système de retraite français pour l'année 2019 et les années précédentes.

Fin 2019, les régimes de retraite français comptent 16,7 millions de retraités percevant une pension de droit direct, soit une hausse de 300 000 personnes par rapport à fin 2018. L'âge moyen conjoncturel de départ à la retraite fin 2019 s'élève à 62 ans et 2 mois. La pension moyenne tous régimes confondus s'établit, à cette date, à 1 503 euros bruts mensuels parmi les retraités résidant en France. Elle diminue de 1,1 % en euros constants, du fait notamment d'une revalorisation des pensions inférieure à l'inflation. Le niveau de vie médian des retraités demeure supérieur à celui de l'ensemble la population.

D'autres analyses sont également proposées, qui permettent d'apprécier la place du minimum vieillesse, de la retraite supplémentaire, des sorties d'activité et notamment des passages par l'invalidité, ou encore de prendre connaissance des opinions, souhaits et motivations des retraités.

Enfin, cette édition tient compte des principales modifications législatives ou réglementaires de l'année 2019, portant notamment sur le taux de la CSG ou l'introduction de modulations temporaires des pensions au régime complémentaire des salariés Agirc-Arrco.

AVANT-PROPOS

Les retraités et les retraites - édition 2021 présentent un panorama détaillé de la retraite en France, tous régimes de retraite confondus. Cet ouvrage décrit la population des retraités, le montant de leur pension et les conditions de liquidation de leur retraite. Il fournit également des éclairages thématiques sur les transitions de l'emploi vers la retraite, et présente des informations précises sur certains dispositifs spécifiques, comme le minimum vieillesse et l'épargne retraite supplémentaire (masses financières, bénéficiaires, etc.).

Les résultats exposés sont ceux de l'année 2019 (dernière année connue pour l'ensemble des régimes de retraite), et des années précédentes. Ils sont issus des données produites par le système statistique public, notamment par les enquêtes statistiques annuelles de la DREES auprès des organismes qui gèrent des régimes de retraite obligatoire ou facultative : l'enquête annuelle auprès des caisses de retraite, l'enquête sur les allocations du minimum vieillesse et l'enquête sur la retraite supplémentaire facultative.

D'autres sources ont également été mobilisées, telles que l'échantillon interrégimes de retraités (EIR) de 2016, l'échantillon interrégimes de cotisants (EIC) de 2013, le Baromètre de la DREES, l'enquête sur les motivations de départ à la retraite, l'enquête Acemo-Pipa de la Dares, les comptes de la protection sociale, l'enquête Emploi et l'enquête Revenus fiscaux et sociaux de l'Insee, ainsi que l'annuaire du GIP Union retraite. Au-delà des enquêtes, des résultats annuels sont produits à partir du modèle de microsimulation ANCETRE, qui estime les agrégats tous régimes à partir de l'EIR et des enquêtes annuelles auprès des caisses de retraite (EACR).

Source DREES. Cette publication est disponible sur le site de la Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques - <https://drees.solidarites-sante.gouv.fr>



DIAGNOSTIC DE PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE :

quelles évolutions à partir du 1^{er} juillet 2021 ?

À compter du 1^{er} juillet 2021, le diagnostic de performance énergétique (DPE) ne sera plus informatif mais opposable. Son contenu et sa méthode de calcul seront également modifiés. Ce document qui indique au futur acquéreur ou locataire une estimation de la consommation énergétique d'un logement et son taux d'émission de gaz à effet de serre, notamment à travers les étiquettes énergie, deviendra plus lisible et plus fiable. Trois arrêtés ont été publiés au Journal officiel le 13 avril 2021 en application de deux décrets parus en décembre 2020.

À compter du 1^{er} juillet 2021, le diagnostic de performance énergétique (DPE) connaîtra plusieurs évolutions :

- Sa méthode de calcul sera unifiée pour tous les logements, en éliminant la méthode dite « sur facture » : il s'appuiera uniquement sur les caractéristiques physiques du logement comme le bâti, la qualité de l'isolation, le type de fenêtres ou le système de chauffage. Le calcul intégrera également de nouveaux paramètres : consommations énergétiques en matière d'éclairage, de ventilation, nouveaux scénarii météo ou encore phénomènes thermiques plus précis comme l'effet du vent sur les murs extérieurs.
- Dans le cas d'un logement collectif (notamment en copropriété), il sera possible de ne faire réaliser qu'un seul DPE pour l'immeuble qui profitera à tous ses propriétaires. Néanmoins, un copropriétaire ayant réalisé des travaux dans son logement gardera toujours la possibilité de remplacer ce DPE généré à partir des données collectives par un DPE individuel pour mieux valoriser les travaux entrepris.
- Le DPE devient opposable, comme les diagnostics relatifs à l'état des installations électriques ou la présence d'amiante ou de plomb. Le propriétaire engage sa responsabilité en le présentant au locataire, ou à l'acheteur. En cas de doute, le locataire ou acheteur peut refaire un diagnostic : si le nouveau DPE n'affiche pas les mêmes résultats que celui présenté par le propriétaire, la personne peut se retourner contre lui et même demander une compensation, voire faire appel à la justice.
- Sa présentation évoluera pour faire apparaître le montant théorique des factures énergétiques et apporter des informations complémentaires : détail des déperditions thermiques, état de la ventilation et de l'isolation, présence de cheminée à foyer ouvert, indicateur de confort d'été, recommandations de travaux et estimations de coûts pour atteindre une classe énergétique plus performante...
- Les étiquettes énergie du DPE ne seront plus uniquement exprimées en énergie primaire. Les seuils seront calculés en fonction de deux facteurs : l'énergie primaire mais également les émissions de gaz à effet de serre. Un logement sera donc classé sur l'échelle de classe énergétique (de A à G) sur un « double-seuil ». Sa plus mauvaise performance, en énergie primaire ou en gaz à effet de serre, définira la classe du logement.

A savoir :

La durée de validité générale reste de 10 ans. Des dispositions particulières sont prises pour réduire la durée de validité des diagnostics réalisés avant la date du 1^{er} juillet 2021, ainsi ceux réalisés :

- entre le 1^{er} janvier 2013 et le 31 décembre 2017 sont valides jusqu'au 31 décembre 2022 ;
- entre le 1^{er} janvier 2018 et le 30 juin 2021 sont valides jusqu'au 31 décembre 2024.

A noter :

Trois éléments devront être affichés sur les annonces immobilières à compter du 1^{er} janvier 2022 : l'étiquette énergie, l'étiquette climat et l'estimation de la facture théorique annuelle).

Ces camarades nous ont quittés



Au cours des derniers mois, nous avons à déplorer le décès de plusieurs de nos adhérents :

Mesdames :

CHARPIAT DIAMANT
de FIRMINY (42)
Adhérente depuis le 12/12/2007

CURETTI ODETTE
de GRASSE (06)
Adhérente depuis le 17/01/1985

LASSAUCE RENEE
de CHAUMONT (52)
Adhérente depuis le 01/01/1982

MANDIN YOLANDE
de SAINTES (17)
Adhérente depuis le 23/11/1989

Messieurs :

HERNIOU ARMAND
de SAINT GAUDENS (31)
Adhérent depuis le 01/01/1984

LEIBA DAVID
de SARCELLES (95)
Adhérent depuis le 01/10/1981



Le Président National, au nom de tous les membres du Bureau de l'A.N.R.P., présente aux familles, dans la peine, ses sincères condoléances.



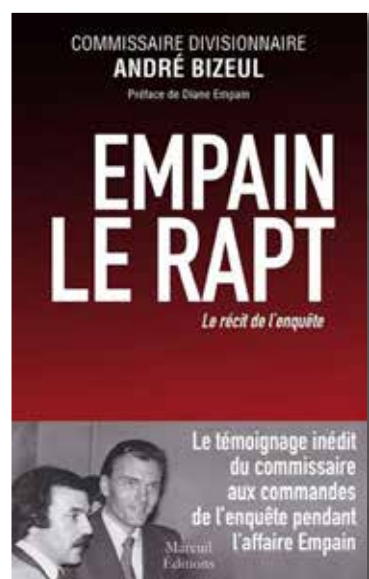
Comment les milliards du crime organisé parviennent-ils à échapper aux contrôles ? Qui sont les hommes de l'ombre qui aident les parrains du trafic de drogue international à blanchir leur fortune ?

Pour démanteler ces réseaux, le capitaine de police Quentin Mugg a mis en application les méthodes de l'enquête criminelle. Filatures, écoutes, sonorisations... pendant plusieurs années, son équipe a remonté le fleuve de l'argent sale. Cette traque a abouti à des saisies spectaculaires. En 2018, 18 millions d'euros d'avoires criminels et 100 millions d'euros de fraude fiscale ont été confisqués. Un record en France.

Connues sous le nom d'opérations Virus, Rétrovirus, ou encore Cedar, ces enquêtes ont révélé l'existence d'un acteur clé du blanchiment : le saraf. Un personnage puissant et mystérieux, trait d'union entre le monde des trafiquants de drogue et celui de la haute finance internationale. Le chaînon manquant dans la lutte contre le crime organisé.

De Casablanca à Dubai, en passant par Paris, Anvers et Madras, Quentin Mugg dévoile pour la première fois, de l'intérieur, les méthodes employées par son groupe. Il nous entraîne dans les arcanes du blanchiment, où se trouvent reliés, parfois sans même le savoir, trafiquants de drogue, banquiers internationaux, contrebandiers d'or et fraudeurs fiscaux.

Quentin Mugg est policier spécialisé dans la lutte contre le blanchiment d'argent. Ancien de la DST, capitaine de police à l'Office central pour la répression de la grande délinquance financière (OCRGDF) de 2005 à 2015, Quentin Mugg dirige aujourd'hui le groupe de coordination antidroque à Europol, l'agence européenne de police criminelle. Hélène Constanty est journaliste d'investigation indépendante.



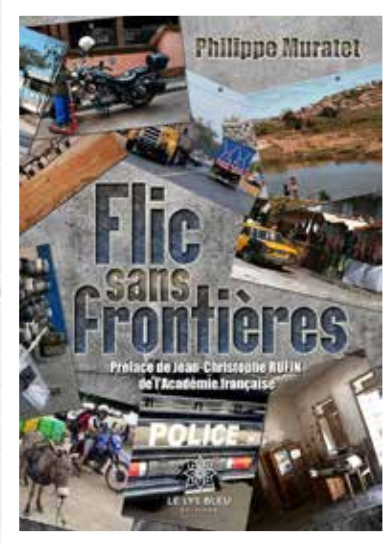
C'est la fin des Trente Glorieuses, l'industrie du kidnapping ne s'est jamais aussi bien portée et la France ne manque pas d'industriels, de banquiers et de PDG capables, sous la menace, de faire remplir des valises de billets pour obtenir leur libération.

Ensuite, il suffit aux ravisseurs de les récupérer, de relâcher l'otage et profiter du pactole... D'emblée le patron de la Crim', Pierre Ottavioli, met la barre au plus haut : « On ne cède pas, on ne paye pas, on intervient ».

C'est le 23 janvier 1978 qu'a lieu le rapt du baron Empain, PDG du groupe Empain-Schneider, un fleuron de l'industrie française. C'est le 10ème enlèvement auquel est confronté André Bizeul, jeune commissaire de police, depuis qu'il est au 36, quai des Orfèvres. Cette fois il est aux manettes, juste en dessous d'Otta, et collé à Broussard, patron de la BRI, c'est-à-dire au coeur de l'action. Cette affaire sera longue, difficile, risquée mais... réussie ! Au plus près des faits, le commissaire Bizeul nous raconte pour la première fois l'enquête menée par la police judiciaire parisienne sur cet enlèvement hors norme.

Agrément de témoignages inédits provenant des protagonistes ou des membres de la famille Empain, étayé de documents exclusifs, ce récit nous offre une autre lecture de ce qu'on a appelé « L'affaire Empain » et qui a tenu en haleine la France entière pendant des semaines.

André Bizeul, ancien commissaire divisionnaire, est retraité à Pornic. Il a vécu de près des affaires telles que Mesrine ou le baron Empain.



Découvrez le récit authentique de 8 années d'un policier-coopérant à l'étranger.

Après 24 ans de police judiciaire en France, l'auteur a voulu donner un nouveau sens à son métier et est parti exercer à Madagascar puis au Sénégal.

Au travers de nombreuses anecdotes, il nous fait découvrir l'expérience de ce travail de policier peu ordinaire au sein de deux polices et de deux pays francophones.

Philippe Muratet est un ancien policier et consultant. Il a commencé son métier d'inspecteur de police au commissariat de Vincennes (1980-1987) avant d'intégrer l'office central pour la répression du banditisme, puis le SRPJ de Toulouse à la division criminelle (1991-2004).

Mais après 24 ans de police judiciaire en France, il a décidé de tracer une autre voie et passe huit années à exercer son métier à Madagascar (2004-2007) puis au Sénégal (2007-2012).

Dans son premier livre, « Flic sans frontières » (2018), il nous fait découvrir l'expérience de ce travail de policier peu ordinaire au sein de deux polices de deux pays francophones.

Depuis 2013, Philippe est consultant en sécurité des personnes et des biens. Il est coordinateur-conseiller d'un projet américain d'aide au développement et à l'organisation de la police en Guinée à Conakry (2017-2018) et conseiller technique Police pour Coginta à Conakry depuis 2019.

Philippe Muratet vit à Saint-Orens-de-Gameville.

VOUS PARTAGEZ NOS VALEURS

Bien être et solidarité*

ALORS

REJOIGNEZ-NOUS

**Futurs et Jeunes Retraités,
Retraités ou Membres Bienfaiteurs**



L'A.N.R.P. *est ouverte à tous*



BULLETIN D'ADHESION

**Regrouper les retraités de la Police
et les veuves et veufs des retraités,
en vue de défendre
leurs intérêts moraux et matériels**

Nom : _____

Prénom : _____

Date de naissance : _____

Lieu de naissance : _____

Adresse : _____

E-Mail : _____

Téléphone : _____

Pour les retraités de la Police, veuves et veufs

Date de mise à la retraite : _____

Dernière affectation : _____

Date de décès du conjoint : _____

Pour les sympathisants/bienfaiteurs

(facultatif) Profession/corporation : _____

Nom de la personne qui vous a parrainé : _____

** La devise de l'Association Nationale des Retraités de la Police*

Bulletin à adresser :

A.N.R.P. - 26 rue Sainte Félicité - 75015 PARIS- avec le montant de la cotisation annuelle de : 45 euros

Règlement : par chèque bancaire établi à l'ordre de l'A.N.R.P.

par virement IBAN : FR76 1027 8060 1500 0206 6270 188 - BIC : CMCIFR2A

(merci de préciser votre nom dans l'objet du virement)